

LA NOUVELLE PLAGE « ONDRES-OCÉAN », ET SON « PLAN-PLAGE », POUR UN RÉAMÉNAGEMENT DURABLE



Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

**La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire**

★ Financement dans le cadre de la réponse de l'Union
à la pandémie de COVID-19

Notre plage, bien partagée et commune, est une destination toujours recherchée, au cœur des milieux naturels, prisés par toutes les populations : c'est un espace qui permet du lien social et qui répond aux besoins de liberté. À Ondres

comme ailleurs, la notion de plages « dynamiques » apparaît maintenant comme un accélérateur de transformation, au regard des impératifs liés aux conditions de changements climatiques.

I. Un projet vertueux

La nouvelle municipalité porte un aménagement de la plage permettant – bien évidemment – la réduction des impacts sur la nature. Cette véritable volonté politique est de s'inscrire dans une démarche de transition, permettant de réduire notamment les gaz à effet de serre. *Projet ambitieux et vertueux, il agit concrètement sur le long terme de manière cohérente et résiliente. C'est une réelle transition qui s'opère avec une démarche plus inclusive.*

II. Un espace repensé, une nature préservée

Un véritable phénomène de conscientisation globale autour de l'érosion côtière et la fragilité des écosystèmes est maintenant pleinement acquis pour les usagers de la plage qui sont dès lors, plus sensibles et respectueux de leur environnement. Avec notre nouvel aménagement de la plage, cet aspect reste essentiel, mais les points de concentration sont moins nombreux et mieux répartis sur une zone aménagée plus vaste.

L'idée est de reconstruire la zone plage de manière réversible. Cette partie de la ville est fréquentée tout au long de l'année et connaît une hausse sensible du nombre de personnes sur les quatre mois de l'été.

L'espace aménagé se veut cohérent car adapté pour accueillir et maintenir le bien-être des individus dans un environnement où des végétaux supplémentaires ont été plantés (près de 11 000 nouveaux plants), où des nouveaux espaces de détente ont été aménagés pour des activités culturelles, de loisirs et sportives (notre « espace mutable »).

III. Des mobilités douces au service de toutes et tous

Le développement d'un transport collectif (deux lignes de bus, une navette gratuite), le fait d'optimiser l'usage du vélo et le repositionnement des stationnements en retrait illustrent d'une vision stratégique et d'une volonté de s'engager dans une reprise résiliente des activités. C'est une réelle modification des habitudes de déplacements sur la partie littorale, site majeur de la commune, qui est souhaitée. Toute la globalité du projet de réaménagement est d'anticiper

le recul du trait de côte et de s'engager dans une trajectoire qui permet d'avoir des équipements mutables.

Ainsi, afin d'encourager tous les usagers ondrais à avoir recours aux transports en commun et à s'approprier « leur » réseau de bus, un dispositif de distribution de tickets gratuits de 10 voyages a été reconduit exceptionnellement en 2023, comme cela a été le cas en 2022. Sans parler de la nouvelle navette gratuite N20, reliant les parkings P3 (P+R) du « Quillet », le P2 (P+R) du « Camp des Pins » au P1, parking de la « Dune ».

Ainsi, **en 2 ans, plus de 20 000 voyages ont été offerts aux habitants de Ondres** sous la forme de tickets pré-chargés avec 10 voyages, avec un ticket de 10 voyages par personne du foyer. Et ces tickets sont valables non-seulement pour la double desserte de l'arrêt « Ondres Plage / Ondres-Océan » sur les lignes 56 et 58, mais aussi sur l'ensemble du réseau Txik-Txak ! Cette opération renouvelée marque encore une fois l'engagement municipal au bénéfice de toutes et tous dans notre commune.

IV. Quels aménagements ?

Après une première tranche de travaux réalisés en 2013, les tempêtes (dont celle de 2014 qui a emporté un escalier) ont mis un coup d'arrêt au précédent plan plage de la commune d'Ondres. Une nouvelle étude préalable est engagée en 2021 par la municipalité pour concevoir un projet résolument engagé dont la volonté est d'inscrire le site dans une évolution plus durable. Fin 2021, la commune a validé un scénario ambitieux qui réduit de manière drastique la place de l'automobile en bord de plage. **Le projet a permis en effet la suppression de la quasi-totalité du parking de la tête de plage pour reporter du stationnement en amont.**

L'objectif principal est bien ici d'inscrire le réaménagement du site en anticipant le recul du trait de côte. Outre des aménagements et équipements totalement réversibles, le projet apporte aussi une réponse à ce futur en réservant dès maintenant des espaces mutables, susceptibles d'accueillir demain les activités menacées.

Ce recul notamment du stationnement se traduit par une très large désimperméabilisation du secteur et une renaturation importante. Le projet apporte aussi des réponses en matière de services et d'accueil du public dans une logique favorisant les mobilités douces et une gestion environnementale du site. Si hier les 4/5ème de l'offre de stationnement étaient positionnés sur le haut de plage, le projet a permis d'inverser cette proportion en repositionnant l'offre sur le parking rétro littoral (P2, i.e. « Parking du Camps des Pins » et P3, i.e. « Parking du Quillet »). La commune affirme sa logique de diminution de l'offre de stationnement avec le renforcement de l'offre en transport en commun.

Le plan d'aménagement se divise en 3 secteurs, et prévoit les aménagements suivants :

- L'aménagement d'un parking rétro littoral permettant de libérer la plage en reculant le stationnement (préservation et renouvellement du couvert forestier, aménagement d'un espace d'accueil saisonnier, etc.) ;
- L'aménagement de l'avenue de la plage, avec des espaces notamment dédiés aux piétons, cycles, et également véhicules motorisés (voie uniquement technique et bus en été), tout en intégrant une plantation importante du secteur ;

– L'aménagement de la tête de plage comme un espace reconfiguré et dynamique :

- L'aménagement et la réorganisation des activités autour de l'axe central (parking vélo, espace mutable, aire de jeux, aire de pique-nique, accueil de food-truck saisonniers, suppression de l'escalier central et création d'une descente naturelle, etc.) ;
- La reprise des voies au strict minimum sur le secteur (accès PMR, voies de desserte, cheminements piétons, etc.) ;
- L'installation d'un bloc « MNS et services » mobile, s'adaptant au recul du trait de côte ;
- La renaturation et la préservation des espaces non-réutilisés ;
- L'installation d'équipements de sensibilisation autour de la problématique de l'érosion et de la mutabilité du secteur (observatoires, etc.) ;
- L'organisation de 2 poches de stationnement en espace multi-fonctionnel et saisonnier inscrit dans un écrin végétal – d'environ 100 places ;
- La reprise de la signalétique sur l'ensemble du secteur.

Les travaux ont débuté à l'automne 2022 et s'achèvent pour le début de la saison estivale 2024, avec une ouverture au public anticipée au 1^{er} juillet 2023.

V. Nos partenaires financiers



Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

L'UNION EUROPÉENNE ET LE FONDS
F.E.D.E.R.

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

★ Financement dans le cadre de la réponse de l'Union
à la pandémie de COVID-19

Le Fonds Européen de Développement
Régional (F.E.D.E.R.) est un instrument de
financement et de programmation de la
politique de cohésion de l'Union

européenne. Il soutient les projets qui renforcent la compétitivité et l'attractivité des régions.

L'ÉTAT ET LE FONDS F.N.A.D.T.

LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES (40)

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS – LA BANQUE DES TERRITOIRES

L'AGENCE DE L'EAU

LE G.I.P. LITTORAL ATLANTIQUE

Et bien sûr, avec la participation de la **Ville d'ONDRES**.

Annexe 1 : UN PLAN DE FINANCEMENT À GRANDE ÉCHELLE

Porteur du projet : MAIRIE DE ONDRES

Intitulé du projet : REAMENAGEMENT DURABLE DE LA PLAGE D'ONDRES

N° du projet : FEDER-FSE-2022-21517510

FINANCEURS	CATEGORIE DE DEPENSES	LIBELLE DE LA DEPENSE	MONTANT DE LA DEPENSE	TAUX SUBVENTION	MONTANT DE LA SUBVENTION
EUROPE - FEDER	TRAVAUX	REAMENAGEMENT DURABLE DE LA PLAGE D'ONDRES	817,800.07 €	80.00%	654,240.06 €
ETAT - FNADT	ETUDES	ETUDE EVOLUTION DU TRAIT DE COTE DANS LE CADRE DU PLAN PLAGE	21,119.05 €	53.84%	11,370.50 €
		ETUDE DE REMISE A PLAT DU PLAN PLAGE	23,045.00 €	20.00%	4,609.00 €
	TRAVAUX	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PLAN PLAGE HORS DEPENSES ELIGIBLES FEDER ET HORS DEPENSES LIEES POSTE MNS	210,583.00 €	20.00%	42,117.00 €
		CONCEPTION ET CONSTRUCTION DU POSTE MNS MOBILE	174,615.00 €	30.00%	52,385.00 €
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	ETUDES	ETUDE PREOPERATIONNELLE AMENAGEMENT DURABLE PLAGE CENTRALE	99,100.00 €	35.00%	34,685.00 €
	TRAVAUX	POSTE DE SECOURS MOBILE EN BOIS	35,000.00 €	50.00%	17,250.00 €
REGION NOUVELLE-AQUITAINE	ETUDES	ETUDE PREALABLE AMENAGEMENT DURABLE DE LA PLAGE D'ONDRES	23,045.00 €	35.00%	8,066.00 €
	TRAVAUX	AMENAGEMENT DURABLE DE LA PLAGE CENTRALE D'ONDRES	396,372.00 €	30.00%	118,912.00 €
AGENCE DE L'EAU	TRAVAUX	DESIMPERMEABILISATION PARKING PLACE BREMONTIER	14,668.00 €	50.00%	7,334.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES (40)	ETUDES	ETUDE PREALABLE AMENAGEMENTS PLAN PLAGE	23,045.00 €	15.00%	3,456.75 €
	TRAVAUX	AMENAGEMENT PLAN PLAGE ET INSTALLATION POSTE DE SECOURS	396,100.96 €	15.00%	59,415.14 €
TOTAL					1,013,840.45 €

Annexe 2 : IMAGES DU SITE AVANT TRAVAUX



"Ondres Plage", quelques années en arrière, avant les travaux...

© GIP Littoral & LOOMASTAR - Nicolas MIEGEVILLE - Tous droits d'utilisation et de reproduction réservés - 2021

Moins de temps
à se garer.
Plus pour **profiter.**



Navette **GRATUITE**
Ondres-Océan

2 parkings relais
gratuits

1 parking vélo
sécurisé sur la plage
à Ondres



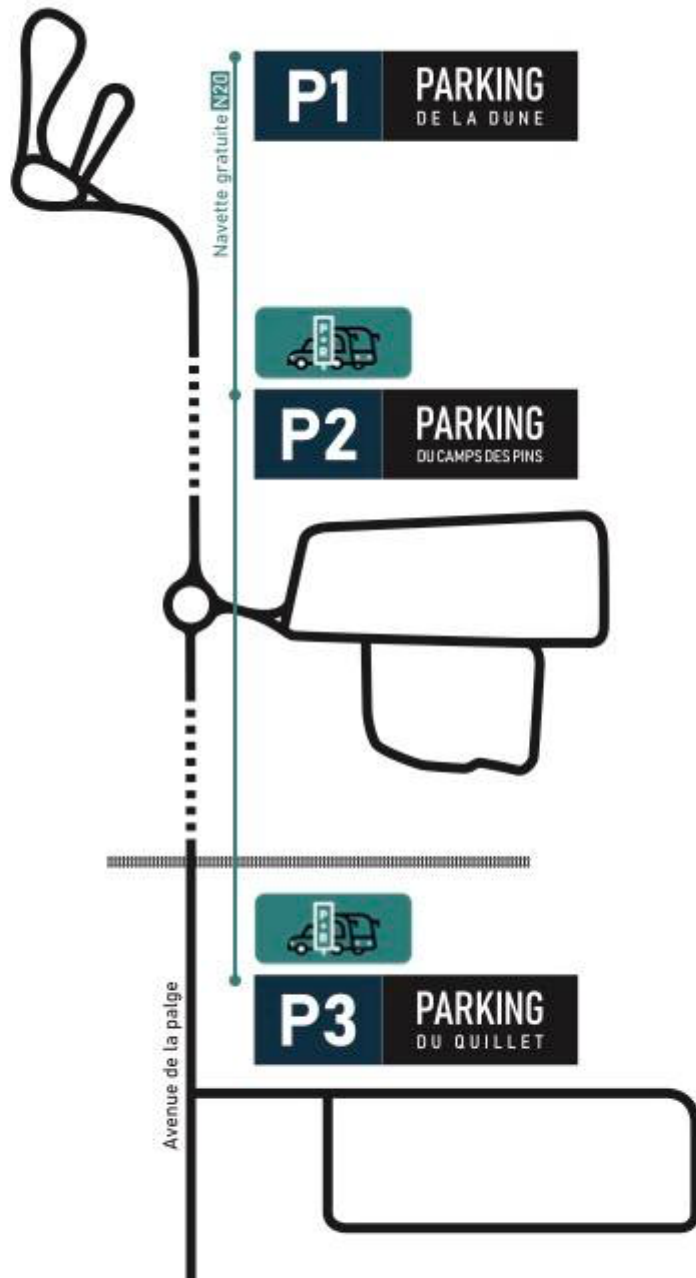
**TXik
TXAK**

Ondres 
L'océan comme horizon

Téléchargez
l'app



Annexe 4 : LES NOUVEAUX PARKINGS



P2

PARKING DU CAMPS DES PINS



PARKING
VOITURE

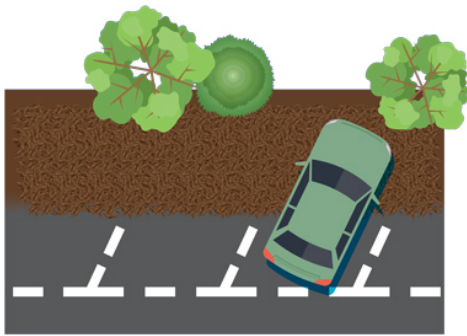


PARKING
DEUX-ROUES



PARKING
CAMPING-CAR

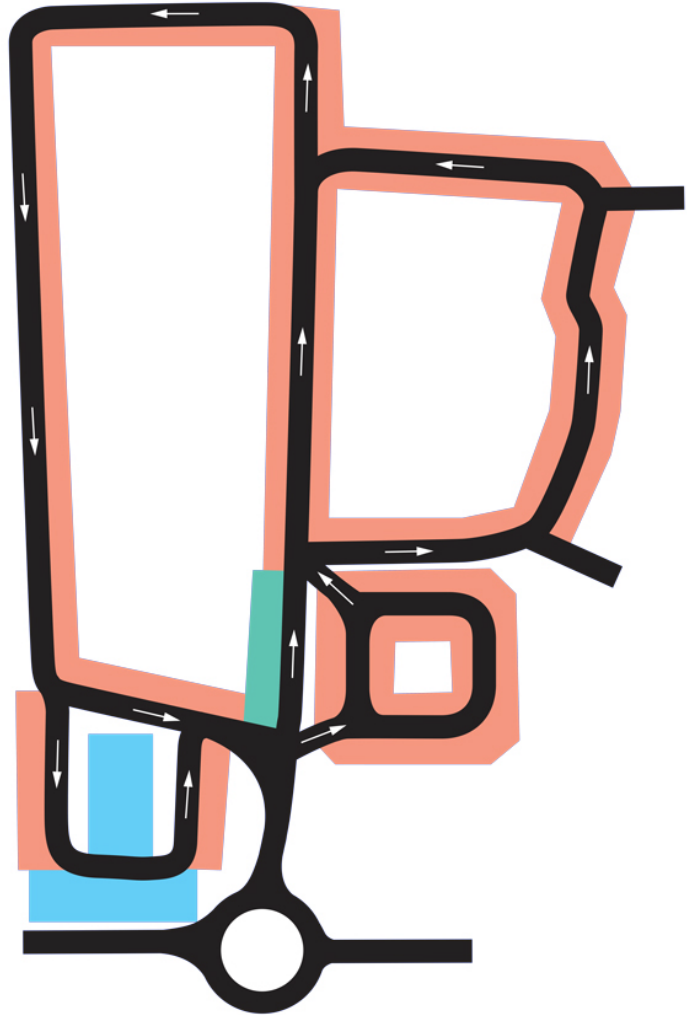
UNIQUEMENT DE 8H00 À 20H00 - TOUS LES JOURS



STATIONNEMENT EN ÉPI

P+R

PARKING + NAVETTE GRATUITE



Ondres 
L'océan comme horizon

Annexe 5 : CONTACT PRESSE & RELATIONS PUBLIQUES

Jean CORMON

Directeur de Cabinet et de la Communication
Cabinet du Maire - Collaborateur des élu.e.s

📍 2189, avenue du 11 Novembre 1918 - 40 440 Ondres

✉ cabinet@ondres.fr

☎ 06 87 68 55 42

www.ondres.fr |   villeondres